

Un Intéressement en baisse ☹ :

- Une part Groupe à 3,5% dû aux excellents résultats mais malheureusement encore éloignée du maxi, dû principalement à l'hyper ambition affichée par le Groupe ! Et à 90% de critères financiers
- Une part locale en légère baisse VS 2017 basée sur des critères pourtant homogènes (financiers, industriels et qualitatifs).
- Rappel taux perçu en 2018 : 7,49%, en 2017 : 8,26%, en 2016 : 7,35%
- Participation mutualisée 2018 : **0,71%**

	Intéressement + Participation			Paiement (brut)		
	Part Groupe en % du salaire brut	Part Locale en % du salaire brut	Total Groupe + Local	Mini	Maxi	Alternants
SEI/SEF/SEEF /SE-Software	3,5%	3,18%	6,68%	2656€	7968€	1328€

Exemples d'intéressement perçu selon votre situation (avant prélèvements sociaux d'environ 8%)

- ☞ Votre salaire brut annuel est inférieur à 39732€, **prendre la valeur « Mini »**
- ☞ Votre salaire brut annuel est compris entre 39732€ et 119196€, **multiplier celui-ci par 0,0668**
- ☞ Votre salaire brut annuel est supérieur à 119196€, **prendre la valeur « Maxi »**

Cas pratique : votre salaire brut annuel est de 46 523€ → **Intéressement brut = 46 523 x 0,0668 = 3 108€**

(Données pour un salarié à temps plein sans absences, ne sont pas considérés comme des absences : accidents du travail, congés légaux de maternité et adoption ainsi que les maladies professionnelles)

Si vous souhaitez toucher votre participation et/ou votre intéressement, vous devez en faire la demande avant le 6 mai 2019 à 17h : si vous ne faites rien, par défaut :



- > La participation sera placée pour moitié dans le fond monétaire avec abondement et pour moitié dans le PERCO sans abondement
- > L'intéressement sera entièrement placé dans le fond monétaire et abondé (maxi 700€)

Depuis 2015, l'Intéressement se retrouve décorrélé des résultats de l'entreprise et du Groupe, la faute à des objectifs trop/très ambitieux ? des critères pourtant essentiellement économiques !

Les négociations dont elles ne portent plus que le nom ne portent plus que sur la forme, les critères et leurs targets ne sont plus/pas négociables.

Une façon comme une autre de lisser et de se noyer dans des « sous-critères » économiques (part globale)

Cela ne vous rappelle rien ? Plan salarial, STIP et maintenant l'Intéressement ☹

Part Globale, Cibles 2018, Résultats & Paiement

	Objectifs			% d'intéressement			Réalisé	% payé	
	Mini	Cible	Maxi	Mini	Cible	Maxi			
Croissance Organique des ventes	0 à 1%	4%	7%	0,30%	0,75%	1,50%	+6,6%	1,4%	
EBITA Ajusté	0 à +0,1pt	+0,4pt	+0,8pt	0,20%	0,50%	1%	+0,5pt	0,63%	
Taux de conversion en liquidités	80%	95%	110%	0,10%	0,25%	0,50%	90%	0,20%	
Baromètre P & S	3,5	5	6,5	0,10%	0,25%	0,50%	6,10	0,43%	
Croissance des ventes des Services	3%	6%	9%	0,10%	0,25%	0,50%	+8,3%	0,44%	
Digital Index (incl.EcoStructure growth*)	0%	100%	200%	0,10%	0,25%	0,50%	1,3	0,19%	
Group Systems commercial margin improvement**	0pt	+1pt	+2pt	0,10%	0,25%	0,50%	0,7pts	0,21%	
Total part Groupe				1,00%	2,50%	5,00%		3,50%	

*incluant la croissance EcoStructure

** Croissance de la marge des Systèmes

Part locale, Cibles 2018, Résultats & Paiement

	Objectifs			% d'intéressement			Réalisé	% Payé	
	Mini	Cible	Maxi	Mini	Cible	Maxi			
Indice de performance Business France	0%	100%	200%	0,40%	1,60%	2,00%	30%	0,76%	
Performance Industrielle	30%	100%	200%	0,40%	1,60%	2,00%	90%	1,48%	
Indice SECURITE composite*	0%	100%	200%	0,20%	0,80%	1,00%			
*Taux d'observation sécurité (SOR)	0,3	0,56	0,8		0,56%	0,70%			
*Medical Incident Rate (MIR)	1,48	1,44	1,33	0,2%**	0,24%	0,30%	172,3%	0,94%	
Total part locale				1,00%	4,00%	5,00%		3,18%	

** si un des 2 critères > Mini

**Après un plan salarial au rabais, un Holdup sur les STIP,
Un Intéressement/Participation dans la lignée de la
politique salariale globale... EN BAISSSE**



Site Internet FO SCHNEIDER ELECTRIC : <http://www.fo-schneider.com>
Site Internet FO Cadres : <http://www.fo-cadres.fr>

Mardi 19 mars 2019

